



# SENTHEIM INFOS

Février et mars 2025

## Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au début du mois de février, la commune a procédé à la vente des lots de fonds de coupe aux habitants ayant répondu au questionnaire publié au mois de novembre dans le Sentheim Infos. 26 lots, d'une contenance d'environ dix stères, ont ainsi trouvé preneur à 120 € pièce.

**Ces lots sont composés de couronnes d'arbres abattus pour la vente de grumes ou d'arbres encore sur pied de petite taille à enlever pour éclaircir une zone...**

**Ces lots sont prélevés, dans le cadre de la coupe annuelle, programmée par l'ONF et la commune, sur la forêt communale. Celle-ci couvre 120 ha gérés par l'ONF et environ 30 ha gérés directement par la commune.**

**Le ban communal couvre environ 620 ha. 35 % sont couverts par la forêt, soit 221 ha. Les terrains agricoles représentent 310 ha, soit 50 %. La zone urbanisée, ce sont les 15 % restants soit 89 ha.**

La commune détient donc environ 150 ha de forêts. Environ 150 propriétaires se partagent les autres 70 ha d'où beaucoup de petites parcelles, certaines oubliées par leurs propriétaires !

**3 grands ensembles de parcelles composent la forêt communale gérée par l'ONF.**

Le premier massif (parcelles 1 à 5 et 20), composé des cantons du Bergwald et du Rollenbergr principalement sur un plateau au Nord, en limite du ban de Bourbach-Le-Bas, sauf la parcelle 20 qui elle est dans la pente.

Le second massif (parcelles 6 à 9) dénommé Luttereichwald se tient sur la rive sud de la Doller en sortie de vallée, en limite du ban de Guewenheim et de Soppe-Le-Haut, et ne compte aucun relief. Il est parcouru d'Ouest en Est par un fossé qui est en eau quasiment toute l'année mais avec un débit très faible.

Le troisième massif (parcelles 10 à 19) dénommé Oberwald est également sur la rive sud de la Doller, en limite du ban de Lauw et de Mortzwiller, mais comprend une partie plane pour les parcelles 11 à 14 alors que les autres parcelles sont dans une pente moyenne (385 m à 415 m) orientée Nord-Nord/Est.

Comme pour le Luttereichwald, un fossé longtemps en eau en saison traverse les parcelles 14 et 12. Il faut noter également la présence de nombreuses mares et marelles qui proviennent pour certaines d'anciennes glaisières.

**Les 30 ha gérés directement par la commune sont situés sur les contreforts du vallon du Silbach.**

**La gestion de la forêt communale fait l'objet d'un document de programmation élaboré par l'ONF en collaboration avec les membres de la commission de la forêt.**

Le Conseil Municipal a voté au mois de novembre 2024, le nouvel aménagement de la forêt communale pour la période de 2025 à 2044. La gestion s'effectue sur de longues périodes avec un enjeu de production, un enjeu écologique et un enjeu social tout en rendant la forêt plus résiliente au changement climatique annoncé.

**Ce patrimoine naturel est d'une grande richesse.** Il importe de le préserver, de le valoriser contribuant ainsi à l'attractivité, au développement et à l'identité de notre territoire.

**C'est tout l'enjeu du travail de vos élus, depuis de longues années. Cela permet d'avoir une forêt qui s'embellit et se développe de manière harmonieuse. La particularité de notre forêt, c'est de contenir de nombreux arbres remarquables, notamment des chênes.**

**Les communes rurales, dans l'ensemble de la France, sont les gardiennes de ce patrimoine naturel.**

A ce titre, l'Etat commence à reconnaître cette fonction. Ainsi, une dotation de soutien est attribuée aux communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée. C'est le cas de notre commune qui a perçu pour 2024 un montant de 6306 €, du fait que son ban est inscrit dans le périmètre du « Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ».



Bernard HIRTH

<b>Pompiers :</b>	<b>18 depuis un fixe,</b> <b>112 depuis un portable</b>
<b>Mairie :</b>	03 89 82 52 03
<b>Ecole Élémentaire :</b>	03 89 82 53 96
<b>Ecole Maternelle :</b>	03 89 82 87 17
<b>Presbytère :</b>	03 89 82 52 74
<b>Brigade Verte :</b>	03 89 74 84 04

Site internet : [www.sentheim.fr](http://www.sentheim.fr)  
Courriel : [mairie@sentheim.fr](mailto:mairie@sentheim.fr)  
La Mairie utilise PanneauPocket



*Bulletin élaboré par le comité consultatif communication.*

*Impression : Doller Graphiques - Masevaux*

*Responsable : M. Bernard HIRTH*

**Ne pas jeter sur la voie publique**

Si vous voulez faire paraître un article dans Sentheim Infos (annonce d'une manifestation, description de votre association), veuillez l'envoyer par courriel à [mairie@sentheim.fr](mailto:mairie@sentheim.fr) (date limite d'envoi : le 20 du mois).

**Retrouvez vos «Sentheim Infos» en couleurs sur le site internet / Vie communale / Publication**

## ANNIVERSAIRES DES AÎNÉS DE SENTHEIM

Félicitations pour ceux qui fêtent leur anniversaire !

### En février 2025 :

95 ans : Jacques SCHWARTZ, le 27,  
85 ans : Jean KAMMERER, le 17,  
84 ans : Charlotte FAESSLER, née FORSTER, le 1<sup>er</sup>,  
83 ans : Bernard EHRET, le 12.

### En mars 2025 :

88 ans : Bernard DITNER, le 30,  
86 ans : Aimé MOSSER, le 5,  
86 ans : Marciana LOPEZ, née MOYANO, le 28,  
84 ans : Bernard FOLTZ, le 7.



## SURPRISE !!

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, nos amies les cigognes sont revenues !!



## « ELSASSPUTZ » SENTHEIM PROPRE

La Commune s'associe comme chaque année à Elsàssputz, organisé par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Grâce au soutien et à l'action des syndicats en charge des déchets et des communes, c'est un véritable nettoyage de printemps «Osterputz» de la nature qui est mis en œuvre !

La municipalité vous donne rendez-vous, dans la cour de l'école élémentaire à **8h30**,

**le samedi 15 mars 2025,**

**pour une action citoyenne à SENTHEIM !**

Votre engagement constitue un indéniable éloge à la nature et un désir de voir un village propre, sans déchets.

Des gants seront mis à votre disposition, ainsi que des sacs.

Si vous avez des pinces, munissez-vous-en.

**Pour votre protection et votre visibilité, munissez-vous d'un gilet de sécurité.**

**À l'issue de la matinée, vers onze heures, nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié.**



**NOTEZ LA DATE DANS VOTRE AGENDA**

**LA NATURE ET NOTRE VILLAGE ONT  
BESOIN DE VOUS !**

Nous vous informons que nous mettons à jour notre fichier concernant le cimetière communal.

**Chers Sentheimois, si vous êtes propriétaire ou héritier d'une concession au cimetière communal de Sentheim, nous vous prions de bien vouloir nous téléphoner ou passer au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.**

**ATTENTION :** Les concessions en état d'abandon, ou sans héritiers déclarés, feront l'objet d'une procédure de reprise.

**IMPORTANT**



BILAN DU MARCHÉ DE NOËL 2024

 **Compte rendu de la réunion du 22 janvier 2025 – SENTHEIM ANIMATIONS**

 **Un immense MERCI !** 

Hier soir, nous avons pris le temps de faire le bilan du **marché de Noël 2024**. Et quel bilan ! Un véritable succès, avec des retours très positifs, tant sur l'événement en lui-même que sur le résultat financier. (Oui, il nous a fallu du temps pour faire le bilan, mais il faut dire que c'est beaucoup de travail 😊).

Bien sûr, nous sommes toujours à l'écoute de vos retours pour améliorer nos prochaines éditions. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les partager.

Nous tenons à remercier **toutes les personnes qui ont contribué** à cette belle édition :

 **Les bénévoles**, qu'ils soient membres du comité ou non, pour leur investissement et leur travail acharné en amont et pendant l'événement. (Mention spéciale à nos retraités toujours au rendez-vous et à fond dans l'action ! 😊).

 **Les exposants** qui ont répondu présents et ont contribué à la réussite de ce week-end.

 **Les commerçants** qui ont généreusement participé à notre brochure et tombola.

 **Et surtout vous tous**, visiteurs, qui avez fait vivre cet événement en venant aussi nombreux ! Sans vous, rien ne serait possible.

 **Et les bénéfices, alors ?**

Nous souhaitons être le plus transparent possible avec vous. Donc comme nous l'avons évoqué bonne nouvelle : cette année, nous sommes en positif ! (Oui, oui, on parle bien de finances) et c'est grâce à vous !

Ces bénéfices serviront à acheter du matériel utile pour nos prochaines manifestations.

L'objectif ? Être plus autonomes, mieux organisés et surtout gagner du temps, parce qu'on ne va pas se mentir, une manifestation comme celle-ci, c'est un boulot de dingue en coulisses !

 **Tombola : les résultats sont tombés !**

Le tirage au sort a eu lieu, et **35 lots** vont être distribués. Nos bénévoles contacteront les gagnants par mail ou téléphone pour convenir de la remise des lots. Certains seront à récupérer auprès de nous, d'autres pourront être livrés directement.

 **Envie de nous rejoindre ?**

Que ce soit en tant que membre du comité ou bénévole, toute aide est précieuse. Alors si l'aventure vous tente, faites-nous signe ! 📩 (Nous sommes toujours à la recherche de sang neuf !).

Encore un immense merci à tous, et à très bientôt pour de nouvelles animations ! (Qui arriveront très vite, nos petits cerveaux sont déjà en ébullition. 😊)

L'équipe de Sentheim Animations  

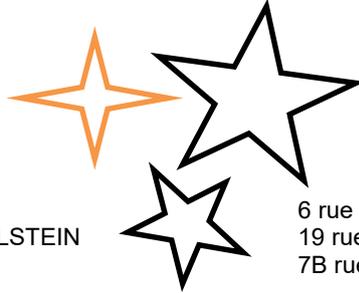


## RÉSULTATS DU CONCOURS DES FENÊTRES DE NOËL

Le jury des plus belles fenêtres de Noël s'est réuni courant janvier 2025. Le choix a été difficile parmi les nombreuses décorations.

Vous trouverez ci-dessous le palmarès. Les personnes arrivées premières, deuxième et troisième étaient conviées à la réception du Nouvel An, le vendredi 24 janvier dernier et ont reçu un bon d'achat de 30.- € pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix et de 20.- € pour les 3<sup>èmes</sup> prix. Pour les encouragements, un diplôme a été remis aux lauréats.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'embellissement des rues de notre village. Remercions aussi les membres du jury qui ont parcouru les rues.



### Maison – Fenêtres

1<sup>er</sup> prix : Mme Pierrette et M. Daniel GASSER

2<sup>ème</sup> prix : Mme Marie et M. J-Jacques ZWINGELSTEIN

3<sup>ème</sup> prix : M. Raymond STEGER

### Encouragements

Mme Audrey EHRET

Mme Christelle et M. Aurélien ZIMMERMANN

Mme Michelle et M. Anourak BAMLOUNGSAVATH

Mme Nathalie DE ZAGWOJDJAN et M. Charles HAMIANI

6 rue du Muguet

19 rue des Artisans

7B rue du Muguet

1 rue des Anémones

4 rue du Kattenbach

5 rue des Cigognes

14 rue des Cigognes



1<sup>er</sup> prix : maison - fenêtres

### Jardin

1<sup>er</sup> prix : M. Roland DANGEL

2<sup>ème</sup> prix : Mme Rita et M. Michel HANSBERGER

3<sup>ème</sup> prix : Mme Patricia et M. Christophe LACABANE

### Encouragements

M. Gérard BERMON

Mme Marie-Christine et M. Marc WETTERWALD

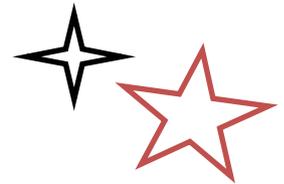
12 rue des Vignes

11E rue des Vignes

2 rue des Primevères

25 rue des Artisans

8 rue Saint Jean de Dieu



### Maison - Jardin

1<sup>er</sup> prix : Mme Nathalie et M. Daniel BAUM

2<sup>ème</sup> prix : Mme Audrey WILLAUER et M. Antoine KOCH

3<sup>ème</sup> prix : Mme Marie RINGENBACH

### Encouragements

Mme Karine et M. Christian FARNY

Mme Véronique et M. Serge WETZEL

M. Jean-Pierre LACABANE

Mme Marie-Christine et M. Georges MAHLER

22B rue de Mortzwiller

23 Grand'ru

60 Grand'ru

27 rue du Moulin

4 rue Sainte-Anne

75 Grand'ru

9 rue du Chêne



1<sup>er</sup> prix : maison - jardin

### Non illuminé

1<sup>er</sup> prix : Mme Jacqueline IM OBERSTEG et M. Jean-Jacques WELTER

2<sup>ème</sup> prix : Mme Lydie et M. Patrick KUREK

### Encouragements

Mme Virginie et M. Basile POIGNANT

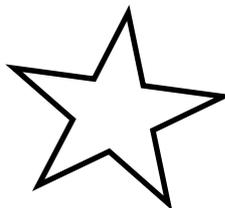
Mme Chantal FESSLER et M. Philippe CHOPP

62 Grand'ru

3 rue du Muguet

7 rue de la Sapinière

7 rue du Muguet



1<sup>er</sup> prix : non illuminé

### Établissements et entreprises

1<sup>er</sup> prix : Entreprise Marc SCHMITT

### Encouragements

Centre de soins de suite Saint-Jean

8 rue des Artisans

1 Grand'ru

Un prix du Jury a été décerné à Mme Dorianne et M. Jean-Michel HUET.

Prix du Jury →

# Félicitations à tous !



## INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE – RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2025

Les inscriptions concernent les enfants qui entreront en première année de maternelle (nés en 2022) et les enfants des familles nouvellement arrivées à Senheim qui intégreront l'école à la rentrée de septembre 2025.

Pour inscrire votre enfant à l'école de Senheim, présentez-vous au secrétariat de mairie entre le lundi 24 février et le vendredi 14 mars 2025, munis des documents ci-dessous.

- Livret de famille (parents et enfant concerné).
- Justificatif de domicile (facture EDF ou d'eau, ou d'ordures ménagères, de moins de 3 mois).
- Pièce d'identité et celle de votre enfant, s'il en possède une.



Un dossier d'admission vous sera remis à ce moment-là et vous serez invités à prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Chantal ILTIS.

## REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 5 janvier dernier, les Senheimois de plus de 70 ans ont été invités au « repas des aînés », offert par la commune. C'est pour eux l'occasion de se retrouver et de partager un repas convivial à la salle de l'AMOS. 102 personnes étaient présentes. La rencontre a été agrémentée par le spectacle de Steven le magicien.



## ANIMATION DE PÂQUES PAR SENTHEIM ANIMATIONS

**Viens créer ton arbre de Pâques**

Senheim animations propose  
Pour les enfants de 4 à 11ans

Un atelier à 8€

Le mercredi 9 avril  
De 14 à 16h30

Dans la salle de l'amos

Inscription : [laetitia.boisson2190@gmail.com](mailto:laetitia.boisson2190@gmail.com)

A collage of images showing various Easter decorations, including colorful paper carrots, bunny ears, and hanging ornaments.

Une collation sera offerte à la fin de l'atelier.

Inscription via l'adresse mail : [laetitia.boisson2190@gmail.com](mailto:laetitia.boisson2190@gmail.com)





***La galerie et ses poinsettias***

Outre la pratique des soins médicaux et de réadaptation fonctionnelle, l'accompagnement psychologique des patients est essentiel et c'est ce que l'établissement veille aussi à proposer aux personnes prises en charge suite à une hospitalisation, pour un retour à domicile optimal et plus serein.

Tout est mis en œuvre à Saint-Jean pour la reconstruction physique et la bonne santé psychologique après un séjour à l'hôpital. Elle ne cesse d'évoluer pour encourager et aider la personne affaiblie à retrouver le maximum d'autonomie par des moyens divers et variés, techniques, fonctionnels, culturels, culturels, divertissants...

- Par leur implication dans cette démarche d'aide et d'écoute, les bénévoles du groupe « Visiteurs de malades » sont présents chaque semaine, toute l'année, pour assurer des visites en chambre aux malades qui le souhaitent, dans le but d'échanges apaisants et plein de sens, tout en respectant leurs croyances et leurs habitudes culturelles.

De nombreux retours élogieux des familles et des patients concernés sont adressés à Michel, coordinateur du groupe, ainsi qu'à Claudine et Eric pour leur volonté à entendre le patient dans son parcours de vie et de santé et le guider s'il le souhaite. Emmanuelle Di Frenna, pasteur aumônier coordinateur n'est pas en reste par sa générosité d'écoute et ses qualités humaines et spirituelles.



***La préparation de la veillée de Noël***

- En plus du fleurissement en toutes saisons de la chapelle, assuré par Emilia, et des offices proposés par l'ensemble du « groupe chapelle » dont Eric en est le coordinateur, cet espace calme et accueillant offre sans nul doute l'opportunité d'un recueillement profitable à des patients en proie à de nombreux questionnements sur leur devenir et projet de vie.

Notons la présence régulière du prêtre Gérard Ballast soutenu par Eric lors des offices religieux en alternance avec des temps de prières hebdomadaires.

Courant décembre, est célébré chaque année un office œcuménique ou veillée de Noël qui rassemble de nombreux patients séparés de leur famille en ces temps de partage.



***Une partie des bénévoles***

- Le groupe « animation-décoration » dont Claudine est la coordinatrice, accompagnée de Laurence et Jeannine, propose tous les 15 jours, à la cafétéria, un goûter gourmand gratuit, qui rassemble tous les patients accompagnés ou non d'un membre de la famille, en quête de sortir de leur chambre et désireux de bavarder avec d'autres personnes afin d'oublier pendant un moment leurs difficultés personnelles et de santé.

Les bénévoles de ce groupe viennent aussi en soutien aux animatrices salariées pour certains ateliers dynamiques et riches en couleurs (gym douce rythmée, concerts de la chorale des soignants). Ils restent également disponibles pour des jeux de société en cafétéria ou des promenades dans le parc, sur demande.



**Gym douce**



**Goûter gourmand**

Sans avis favorable au prix de l'Engagement Associatif organisé par la BP et sans subvention communale ni aide d'autres organismes, le projet de la création d'un chemin aménagé jusqu'au parc des daims, destiné aux patients, ne verra pas le jour dans un futur proche.

Le bien-fondé de cette réalisation étant de permettre à tous les patients (avec ou sans aide technique de marche) de bénéficier des bienfaits de promenades dans la nature, nouvelle participation à ce concours sera présentée l'an prochain.

« La Maison Saint Jean m'a beaucoup aidé à remonter la pente et à retrouver une certaine autonomie moi qui était au fond du trou après un long séjour en soins palliatifs à Mulhouse », avoue un patient.

« Je ne peux que louer l'attention du personnel soignant, la qualité des plats cuisinés, la propreté des locaux, la plateforme incroyable des kinés, les animations multiples et variées ainsi que la présence des bénévoles souriants et efficaces ».



← **À la cafétéria**

Marie coordinatrice du groupe « bibliothèque », en collaboration avec Danièle assurent les permanences trois fois par semaine. L'affluence est variable, mais les lecteurs amateurs d'ouvrages classiques, contemporains, documentaires, BD etc. y trouvent leur bonheur tout en recevant un conseil avisé si nécessaire ainsi qu'une oreille attentive.

N'hésitez pas à contacter l'association si vous avez du temps à donner ou des compétences à partager, vous serez les bienvenus. Notre association accepte aussi les dons qui contribuent, en lien avec la direction, à l'achat de matériel ou d'équipement contribuant au bien-être des patients.

« L'expérience de chacun est le trésor de tous » G de Nerval

Marie-Josée CUNY

**LE SMICTOM COMMUNIQUE**  
**LE FORFAIT INCITATIF EN 2025**

**Quels sont les tarifs du forfait incitatif en 2025 ?**

Forfaits	2025						2024					
	A - 1	A - 2	B	C	D	E	A - 1	A - 2	B	C	D	E
Nombre de personnes au foyer	1	2	3 à 4	5 et +	Immeuble en dotation collective, professionnel, collectivité, sur demande		1	2	3 à 4	5 et +	Immeuble en dotation collective, professionnel, collectivité, sur demande	
Volume du bac	120	120	180	240	360	770	120	120	180	240	360	770
Abonnement semestriel	82,5	113	155	199,5	328,5	674	75,7	104,125	142,625	183,75	302,375	620,875
Levées supplémentaires	3,8	7,2	10,4	18,2	30	67	3,5	6,5	9,5	16,75	27	60
Levées supplémentaires pour un foyer justifiant d'une ou plusieurs personnes avec soins	1,9	3,6	5,2	9,1	15	33,5	1,75	3,25	4,75	8,38	13,5	30

Les tarifs 2024 sont donnés à titre de comparaison.

**Pourquoi le forfait incitatif augmente-t-il de 8.5% en 2025 ?**

- 1) Plusieurs projets prévus en 2025/2026 nécessiteront un investissement de 2 150 000 Euros.**
  - Nouvelle déchèterie implantée sur le secteur de la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach à Masevaux, seul secteur du SMICTOM encore non pourvu de cette installation indispensable. Celle-ci permettra d'accueillir de nouvelles filières de tri obligatoires.
    - Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment.
    - Espace dédié au réemploi.
  - Nouvelle zone à déchets verts à Plancher Bas, plus structurée et plus sécurisée que celle existante.
- 2) Le nouveau marché de collecte et de gestions des déchèteries qui représente un coût supplémentaire de 300 000 Euros par an.**
  - Equipements plus respectueux de l'environnement et plus durables.
  - Collecte des biodéchets renforcée.
  - Centre de tri des emballages recyclables à la pointe de la technologie.
- 3) Augmentation des coûts du SERTRID (usine d'incinération) dont le SMICTOM est l'une des entités membres.**
  - Augmentation du coût de traitement de 8 %.
  - Augmentation des coûts de fonctionnement : maintenance, assurance, consommables, avec pour exemple l'urée pour traiter les fumées en sortie de four qui a subi une hausse de plus de 300 %.
  - Remboursement de la dette.
- 4) Pas de hausse de la facture déchets depuis le COVID pour préserver les ménages malgré une inflation de 12.8 % qui touchent tous les secteurs.**
  - Energie. → Assurances.
  - Services. → Matières premières.
- 5) Recettes impactées avec chute de la revente des matériaux triés.**

**Que comprend ce forfait incitatif ?**

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collectes et nettoyage des bornes à verre</li> </ul>           |  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accès aux actions de prévention et communication (subventions, SMICTOM mag<sup>®</sup>, tarifs préférentiels sur les composteurs ...)</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collectes et nettoyage des bornes biodéchets</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Traitement des flux de déchets (incinération, tri, filières déchèteries, compostage)</li> </ul> |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 26 collectes de sacs jaunes avec contrôle qualité</li> </ul>   |  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 9 collectes du bac à ordures ménagères et livraisons</li> </ul>  |  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fourniture de bioeaux fermés*</li> </ul>                |  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Frais de fonctionnement du SMICTOM</li> </ul>   |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fourniture de 2 rouleaux de sacs jaunes/personne/an</li> </ul> |   |  <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Passages en déchèteries</li> </ul>                      |  |

## Comment obtenir les bioseaux fermés ?

En remplissant le formulaire sur le site internet du SMICTOM : [www.smictom-zsv.fr](http://www.smictom-zsv.fr) dans la rubrique « mes démarches ». La fourniture est comprise dans le forfait incitatif.

Lors d'un emménagement, il est possible de choisir entre un bioseau ajouré avec fourniture de sacs kraft ou un bioseau fermé.

Il est également possible de demander un bioseau fermé en remplacement du bioseau ajouré et des sacs kraft qui vous ont été fournis lors de la dotation initiale pour la mise en place du tri à la source des biodéchets.

La commune distribuera des sacs kraft jusqu'à épuisement de son stock. Le SMICTOM ne livrera plus de sacs kraft.

## DÉPART À LA RETRAITE DE M. GÉRARD BERMON

Lors de la cérémonie des vœux, M. le Maire a eu l'honneur de saluer le départ à la retraite de M. Gérard BERMON, responsable des services techniques de la commune.

À la fin des années 90, la famille BERMON, avec leurs deux enfants, s'installe à Sentheim, l'épouse de Gérard étant originaire du village. Professionnellement, Gérard s'était rapproché de Sentheim, en travaillant à Glaströch dans la zone industrielle de Burnhaupt-le-Haut après avoir été au service du département du Territoire de Belfort.

Le 1<sup>er</sup> juin 1996, Gérard intègre les services techniques de la commune, pour préparer le départ à la retraite de M. Jacques HASSELHAN, en qualité d'agent technique.

Durant ces 23 années passées au service de la commune, ses compétences professionnelles variées se sont affirmées et consolidées et lui ont permis d'évoluer du grade d'agent technique à celui d'agent de maîtrise et enfin celui de technicien des collectivités territoriales tout en étant chargé de la coordination de l'équipe technique et de la relation avec l'adjoint au maire, responsable des services techniques.

Faire partie d'une équipe technique dans une commune de notre importance n'est pas simple. En effet, il ne s'agit pas de faire partie d'un service spécialisé mais d'un service toutes spécialités ! La polyvalence est de mise. De la mécanique à l'entretien des espaces publics, de la tonte à la taille, de la conduite de la camionnette à celle d'un tracteur, à celle d'un chasse-neige, de l'entretien des bâtiments à la gestion d'un troupeau de daims blancs de Russie, des plantations à la décoration et puis et puis...toutes sortes de réparations, et toujours plein d'idées en tête permettant de faire un nombre incalculable de réparations, adaptations, décorations, avec des moyens limités... un vrai Mac Gyver.

À toutes ces tâches, Gérard y a mis sa volonté, sa bonne humeur et une disponibilité sans faille, même en dehors du temps de travail, n'hésitant jamais à se mobiliser.

En dehors des services rendus dans le cadre professionnel, Gérard s'est investi sur le plan associatif (pompier volontaire pendant quelques années, dirigeant au sein du football-club, président de l'Association de la Maison des Œuvres, président du comité local de Groupama, organisation du don du sang).

Monsieur le Maire, au nom de toute l'équipe municipale, des anciens conseillers et des anciens employés, lui a souhaité une retraite paisible et active à la fois, auprès de ses enfants et petits-enfants et lui a remis quelques cadeaux.



## STOP AUX DÉGRADATIONS ET AUX INCIVILITÉS !

Depuis cet automne, la commune est confrontée à une série de dégradations sur du mobilier urbain communal ou de la Collectivité Européenne d'Alsace.

**Un certain nombre d'éléments permettent d'attribuer cela à de jeunes adolescents. La commune a porté plainte. Une enquête est donc en cours.**

Ci-dessous quelques photos.

Plus grave, samedi 8 février, fin d'après-midi, un feu de papiers a été allumé entre deux granges et au pied d'une haie. Fort heureusement, il n'y a pas eu de conséquences. Mais cela a occasionné une intervention des pompiers.

Nous rappelons aux parents de surveiller leur progéniture. Leur responsabilité pourrait être fortement engagée. D'ailleurs, cela pourrait déjà être le cas au vu des dépenses engagées pour réparer les dégâts.



Le développement du ramassage des biodéchets est l'occasion de nouvelles incivilités. La photo est éloquent.

Pouvons-nous rappeler à ces personnes que 7 bacs sont implantés sur le ban communal aux 5 emplacements suivants : éco-point de la Maison des Œuvres, rue du Moulin, périscolaire, rue des Cigognes, éco-point près de l'aire de jeux.

Soit ces personnes font le tour des emplacements, soit elles reprennent leur sac dans l'attente du passage du camion !

« **Ce que tu ne souhaites pas pour toi, ne l'étends pas aux autres.** » Confucius (551 -479 avant Jésus Christ.



## PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux, l'office français de la biodiversité et la ligue de protection des oiseaux conseillent vivement aux particuliers de ne pas tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, il s'agit d'une interdiction légale, qui peut faire l'objet de sanctions.

En dehors de cette période, nous vous informons que **chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres.**

Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.

**L'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) charge le maire de la police municipale, qui a pour objet « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment (...) tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements (...) ».**



## ET SI ON CUISINAIT DES BEIGNETS AUX POMMES POUR MARDI GRAS ?

Recette pour 5 personnes.



Temps total : 30 min

Préparation :  
15 min

Repos :  
-

Cuisson :  
15 min

**Étape 1**  Dans un saladier, versez la farine et la levure et creusez un puits. Mettez les deux jaunes d'œufs et une pincée de sel. Mélangez.

**Étape 2**  Ajoutez le lait progressivement. Quand la pâte est homogène, ajoutez les deux blancs d'œufs préalablement battus en neige.

**Étape 3**  Pelez les pommes et évidez-les. Puis coupez-les en rondelles régulières.

**Étape 4** Trempez les rondelles de pommes dans la pâte et faites-les frire.

**Étape 5** Servez les beignets avec du sucre !

## QUÊTE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Le cancer se guérit de plus en plus, mais, paradoxalement, les cas explosent, et il reste l'une des premières causes de mortalité en France. Nous connaissons tous dans notre famille, parmi nos amis, nos voisins, des personnes qui luttent contre cette maladie et qui espèrent que la recherche trouve rapidement un remède au mal qui les ronge.

Nous ne pouvons pas faire grand chose. Sauf, peut-être, faire un don, si minime soit-il. Ces dons sont destinés principalement à la recherche fondamentale, aux équipements hospitaliers et aux aides aux malades, à leurs proches et aux associations de malades et anciens malades. Et ceci dans le Haut Rhin, en Alsace et dans le Grand Est, avec quelques aides ponctuelles à des équipes de recherche.

C'est vrai nous sommes sollicités sans arrêt. Mais, nous pouvons faire des choix.

Cette année encore, nous glisserons une enveloppe dans votre boîte aux lettres, et ceci durant les mois de mars et avril. Vous pourrez remettre votre don à **Marie HINGRE, déléguée locale de « La Ligue contre le Cancer » 3A, rue de Mortzwiller à Sentheim ou à la personne qui passait chez vous lors des quêtes précédentes.**

Pour information : 3 220 € ont été collectés en 2024.

D'ores et déjà, merci à tous les généreux donateurs.

Par ailleurs, si vous désirez vous investir, vous pouvez prendre contact avec Marie HINGRE au 06 75 76 26 79 ou par courriel à l'adresse : [mariehingre@wanadoo.fr](mailto:mariehingre@wanadoo.fr)

Les Bénévoles de la Quête pour la Ligue contre le cancer.

### LES PERMANENCES DES ÉLUS



1 <sup>er</sup> au 2 février 2025 :	Sandrine SPERISSEN	06 75 43 42 42
8 au 9 février 2025 :	Serge JAEG	06 08 30 08 82
15 au 16 février 2025 :	Gérard STOECKLIN	07 80 37 50 73
22 au 23 février 2025 :	Bernard HIRTH	06 31 58 80 82
1 <sup>er</sup> au 2 mars 2025 :	Violette MAHLER	06 62 04 88 61
8 au 9 mars 2025 :	Serge JAEG	06 08 30 08 82
15 au 16 mars 2025 :	Sandrine SPERISSEN	06 75 43 42 42
22 au 23 mars 2025 :	Gérard STOECKLIN	07 80 37 50 73
29 au 30 mars 2025 :	Bernard HIRTH	06 31 58 80 82

**Ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h - mardi et jeudi : de 15h à 18h.**

### VOTRE AGENDA

28 février 2025 :	Distribution gratuite de compost – ancienne déchetterie d'Etueffont, de 9h à 12h
Mois de mars 2025 :	Collecte de fonds pour la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin.
15 mars 2025 :	Sentheim Propre – RDV à 8h30 dans la cour de l'école élémentaire.
30 mars 2025 :	Passage à l'heure d'été. À 2h du matin, il sera 3h.

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS DE TRI EN PORTE-À-PORTE

**Ordures ménagères et sacs de tri sont collectés un mercredi sur deux, les semaines paires.**

Semaine 6	Mercredi 5 février 2025	Semaine 8	Mercredi 19 février 2025
Semaine 10	Mercredi 5 mars 2025	Semaine 12	Mercredi 19 mars 2025

Pour tous vos réapprovisionnements en sacs de tri, veuillez vous présenter au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture, munis de votre badge (Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h – mardi et jeudi de 15h à 18h).

**Votre badge d'accès est à présenter à la déchetterie d'Etueffont, à la déchetterie mobile et en Mairie.**

**Si vous n'avez pas de badge, récupérez-le au SMICTOM à Rougemont-le-Château.**